



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - Mercredi 7 février 2024 à Verny
CD57 GYM**

Rappel : Un représentant peut voter, en tout ou partie, pour deux associations du comité départemental dans lequel il est licencié au maximum.

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant le club :

Détenantvoix

Donne procuration à :

Mme/Melle/M.....
(*raier la mention inutile*) (nom et prénom)

Représentant l'association :

Pour me représenter lors des différents scrutins organisés au cours des Assemblées Générales
Extraordinaire du Comité Départemental
le mercredi 7 février 2024 à VERNY.

Fait à

Le.....

Signature

Avertissement :

- seul ce document **original** permettra à tout représentant d'être représenté ;
- le détenteur d'une procuration devra présenter, au contrôle des mandats, la procuration originale ainsi que le mandat de la personne qu'il représente.